

**ETUDE DES USAGES DE L’EAU ET EMERGENCE DU SAGE DURANCE**

**Compte-rendu synthétique du Comité Technique du 8 Novembre 2016**

**Mallemort**

* **Philippe PICON (SMAVD) :** Proposition d’un cadrage du cahier des charges de l’étude qui vise à définir les objectifs de celle-ci et à établir des propositions méthodologiques ainsi que différents livrables attendus.

Le lancement de l’étude est prévu pour 2017, le cahier des charges devrait être lancé en fin d’année. Ce travail sera présenté aux élus de l’EPTB Durance la semaine prochaine. Puis, il sera présenté également au prochain Comité Plénier Durance qui aura lieu avant la fin de l’année.

* **Bernard COUDERC (ARTELIA) :** Présentation du cadre méthodologique.
* **Noël PITON (Chambre d’Agriculture des Alpes de Haute Provence) :** Pense que si le diagnostic technique (notamment issu du SOURSE) est bien partagé à l’échelle régionale, il n’en sera pas de même au niveau local car diagnostic beaucoup plus complexe. Pense également que les droits d’eau ne sont pas vraiment connus et partagés par l’ensemble des usagers de la ressource en eau et qu’il serait donc important de les faire connaître grâce à cette étude car ils ne pourront faire l’objet de changements aisés.
* **SCP :** Attire l’attention des membres sur le projet de tarification mené par la DREAL PACA et sur la mise en balance des deux (Droits d’eau/Tarification) nécessaire dans ce cas-là dans l’étude.
* **DREAL PACA :** Plutôt frileux sur l’idée. Il ne faut pas que ces sujets fassent l’objet de repoussoir et qu’ils soient utilisés pour remettre en cause les droits d’eau existants.
* **Philippe PICON (SMAVD) :** Pense également qu’il est vraiment important de voir si ces sujets ont réellement leur place dans cette étude car elle n’est pas faite pour répondre à toutes les questions et problématiques. Toutefois, il pense qu’il sera important de mettre en exergue ces sujets.
* **Dominique BEAUDOU (ONEMA) :** S’interroge sur le périmètre de cette étude ?
* **Bernard COUDERC (ARTELIA)**: Vision d’ensemble souhaité pour cette étude donc périmètre étendu : BV Durance + BV Verdon + Canaux + Etang de Berre voire Littoral PACA.
* **Delphine RUIZ (ARFPPMA PACA) :** S’interroge sur la place laissée aux milieux aquatiques dans cette étude ? A-t-on l’intention de prendre en compte les services économiques rendus par les milieux aquatiques à part entière ou plutôt à voir comment on pourrait avoir encore des marges de manœuvre en termes d’économie sur ces milieux ?
* **Philippe PICON (SMAVD) et Bernard COUDERC (ARTELIA) :** la préservation des milieux aquatiques a été prise comme acquis dans le cahier des charges de cette étude. De ce fait, le but est de regarder, à partir d’une approche socio-économique des usages de la ressource en eau, les différents impacts potentiels sur ces milieux ainsi que les marges de manœuvre possibles.

Ont fait le choix de ne pas tenir compte des services économiques rendus par les milieux aquatiques dans cette étude car pour eux c’est une vision d’écologiste qui n’a pas sa place et son équivalence dans l’approche socio-économique souhaitée dans cette étude.

* **Membres du COTECH :** Coût de l’étude ?
* **Philippe PICON (SMAVD) et Bernard COUDERC (ARTELIA) :** 300 000 euros TTC. Pour autant, cette étude sera une compilation de données existantes et détenues par les membres du COTECH. Il n’est pas prévu de comptabiliser de nouvelles données, y compris sur des parties de territoires qui manquent de données socio-économiques.